

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2019-E-046

Séance du 19 septembre 2019

Avis concernant le bilan à mi-parcours du plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de la Bailletaz

Lors de la séance du jeudi 19 septembre 2019, le CSRPN a examiné le bilan à mi-parcours du plan de gestion de la RNN de la Bailletaz.

Le CSRPN émet un avis favorable pour ce bilan à mi-parcours de la RNN de la Bailletaz et souhaite que les moyens soient maintenus pour cette réserve afin notamment d'améliorer la surveillance et la connaissance du patrimoine naturel.

Le CSRPN recommande en outre de hiérarchiser les actions du plan de gestion afin :

- d'adapter la mise en œuvre des actions en fonction du budget de la réserve de manière cohérente en lien avec les enjeux principaux.
- de clarifier l'évaluation du plan de gestion : il n'est pas opportun de supprimer des actions du plan de gestion au moment de son évaluation à mi-parcours, car cela induirait un bilan faussement positif, mais il conviendrait plutôt de baisser leur niveau de priorité.

Pour cette hiérarchisation, le CSRPN recommande de faire figurer les enjeux flore à un niveau de priorité élevé.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

